

REVUE DU TIERS-ORDRE

ET DE LA TERRE-SAINTE

PUBLIÉE PAR LES FRANCISCAINS DU CANADA

ET HONORÉE DE LA

BÉNÉDICTION DES SOUVERAINS PONTIFES

LÉON XIII ET PIE X

BX

3601

P489

27

1911

1911



VOLUME VINGT-SEPTIÈME



DIRECTION ET RÉDACTION

964 RUE DORCHESTER OUEST

MONTREAL

AVEC L'AUTORISATION DES CENSEURS ECCLÉSIASTIQUES ET L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE



Protestation : Les Rédacteurs de la REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa constitution *Sanctissimus*, comme de cœur ils se soumettent à celles de S. S. Pie X, glorieusement régnant.

MONTREAL

JANVIER

1911



XXVII^e

ANNÉE

No 1

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Bienvenue



ALUT, salut, nouvelle année !
Au ciel neigeux ton aube luit,
Et notre Dieu t'a destinée
A nous mener plus près de Lui.

Se fiant à l'étoile errante,
Les Mages vinrent au Sauveur :
Notre âme, du terme ignorante,
Fie à ta guide sa ferveur.

Joyeux ou tristes, à la suite,
Tes jours seront tous bien reçus,
Qui nous découvrent, par leur fuite,
MARIE et dans ses bras JÉSUS.

V.-M



Souhais s raphiques

Tir s des opuscules de M. P. S. Fran ois

Offerts   nos Fr res et S urs du Tiers-Ordre

et   nos Lecteurs

pour l'ann e 1911



JE vous souhaite de savoir soustraire enti rement votre c ur   l'amour d sordonn  de toute cr ature, de ne choisir de base et d'appui qu'en Celui qui vous a cr es pour l'aimer, de vous accoutumer   placer votre amour en Dieu m me et   l' lever fr quemment au-dessus des fanges de la terre, de fa on qu'il puisse quand il le voudra, revenir par la pens e et par le c ur   son divin Cr ateur. L  sera son repos, sa joie, sa grandeur, sa perfection, sa force, la source de tous ses biens. *Deus meus et omnia.* Mon Dieu et mon tout !

(Opuscule des Dix Perfections.)

JE souhaite, mes bien-aim s, que dans cette vall e de larmes, vous n'ayez rien de si beau et de si d lectable que votre  me en devienne l'esclave. Fuyez les cr atures, si vous



vous avez l'empire sur toutes les créatures. Fuyez le monde, si vous voulez demeurer purs ; si vous êtes déjà purs, le monde, sûrement, n'a plus d'attraits pour vous. Fuyez, gardez le silence et demeurez en paix. Que toute créature devienne vile à vos yeux, si vous voulez que le Créateur se plaise en votre cœur.

(Sentences.)

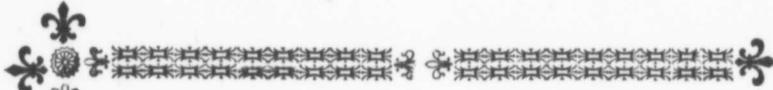
JE vous souhaite de savoir prier, allant à Dieu avec confiance et amour, puis revenant avec humilité à vous-même et à votre faiblesse, et disant : Qui êtes-vous, Seigneur, et qui suis-je ? Prenez soin, dans la prière, de reconnaître et de confesser les fautes que vous avez commises, désirez et demandez les vertus et les biens qui vous font défaut, rendez des actions de grâces pour les faveurs que vous avez reçues, et aussi, ce qui est plus difficile et plus parfait, pour les tribulations et les maux qui vous surviennent, car notre Dieu, plein de bonté, ne les permet que pour l'expiation de vos fautes et votre profit véritable.

(Opuscule des Dix Perfections.)

JE vous souhaite de veiller avec soin à la garde de votre langue : c'est là le complément de tous les biens, et sans cela aucun ne se conserve. Il faut la garder non seulement des paroles méchantes, nuisibles, fausses, malsonnantes, mais même des paroles inutiles et vaines, qui détruisent la dévotion du cœur. Que toutes vos conversations respirent donc la vérité, la bonté, l'humilité : la vérité doit les commencer toutes, la bonté doit les accroître, et l'humilité leur donner un terme et un couronnement. Qu'elles se mesurent toutes par la brièveté, car le Seigneur nous a donné son Verbe abrégé sur la terre.

(Opuscule des Dix Perfections.)

JE vous souhaite une ardente dévotion à la Mère de Dieu. Lorsque vous dites : *Je vous salue, Marie*, le ciel sourit, les anges sont dans la joie, le monde tressaille d'allégresse,



l'enfer tremble et les démons s'enfuient. Comme la cire se fond au contact du feu, comme la poussière se disperse sous le souffle du vent, de même, quand vous invoquez Marie, vous dissipez, par son seul nom, toute l'armée des esprits infernaux. Dans les dangers, dans les angoisses, dans les perplexités, invoquez Marie, pensez à Marie, que son amour ne s'éloigne pas de votre cœur, que son saint Nom soit toujours sur vos lèvres, et pour avoir sûrement une part à ses suffrages, efforcez-vous toujours d'imiter ses exemples.

(*Sentences.*)

AYEZ dans votre cœur l'amour de Dieu, qui rend léger tout ce qui est pénible, et change en douceur toute amertume. Sous l'appât de l'amour du monde se cache toujours, au contraire, un hameçon. L'amour des choses mondaines produit toujours de nombreux fruits de douleur. Si vous aimez votre épouse, vos enfants, vos biens, vos maisons, les honneurs, quand vous en êtes privés par la mort ou autrement, votre cœur en est déchiré d'autant plus cruellement que vous les aimiez davantage. Goûtez donc et voyez combien le Seigneur est aimable et délicieux, et reposez-vous dans les joies de son amour, qui ne se peuvent mesurer.

(*Oracles et Sentences.*)

JE souhaite que Dieu vous protège de ses grâces et vous défende contre votre ennemi; qu'il vous donne le courage et la persévérance dans la lutte, où il n'est pas permis de se reposer en sécurité même un seul jour. Dans la guerre ou le combat, on accorde quelquefois aux soldats le temps de s'adonner au repos, de mettre bas les armes, de réparer leurs forces. Ils ont des trêves, ils attendent la saison favorable, ils passent parfois des semaines sous la tente; mais pour les lutteurs, il ne leur est permis de respirer que lorsqu'ils ont abattu leur adversaire et qu'ils se sont retirés victorieux.

(*Discours.*)



vo
qu
vi
da
mi
d'i
po
tic
vo

de
sag
vot
vou
Chr
ress
son
mèn

J
o
péch
tir, p
triste
pard
de so
les au
à un s
tesse



JE vous souhaite, une perfection bien grande et bien nécessaire, celle de la patience, et la force d'aimer de tout votre cœur et de toute votre âme celui qui vous aura fait quelque mal, ou aura médité de vous, la volonté de lui rendre service avec encore plus de dévouement et de ne lui conserver dans votre cœur aucune sorte d'amertume. Il nous est vraiment utile, devenant l'instrument de Dieu qui s'en sert comme d'un bain pour nous purifier, comme d'un rabot pour nous polir, comme d'un ciseau pour nous tailler jusqu'à la perfection. Ne dites donc pas qu'il vous fait du mal, car il est pour vous, au contraire, la cause d'un grand bien.

(*Opuscule des Dix Perfections.*)

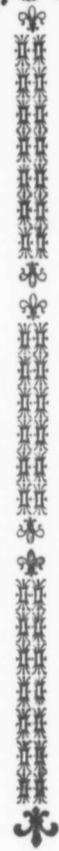
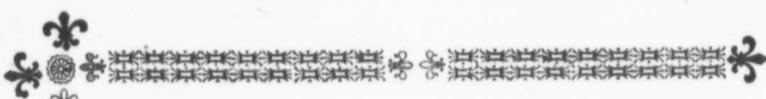
JE vous souhaite un vrai détachement. Ce sera pour vous un trésor si précieux, que le vase de votre corps sera indigne de le porter. Par cette vertu, tous les objets terrestres et passagers seront foulés aux pieds, tous les obstacles repoussés et votre âme sans obstacle pourra s'unir à Dieu. C'est elle qui vous fera converser avec les anges, elle qui associée à Jésus-Christ sur la croix, s'est cachée avec lui au tombeau, et est ressuscitée avec lui. C'est elle qui donne aux âmes éprises de son amour l'agilité pour s'élever dans les cieus, et y établir, même dès cette vie, une intime conversation.

(*Oracles et Sentences.*)

JE vous souhaite la vraie joie et la gaité de l'âme. Qu'est-ce donc qui pourrait vous attrister ? Une seule chose, le péché. Et quand même vous auriez votre cœur plein de repentir, pourquoi montrer votre douleur à l'extérieur ? Que cette tristesse soit seulement entre vous et Dieu. Priez-le de vous pardonner par sa miséricorde et de rendre à votre âme la joie de son salut, dont elle a été privée par le péché. Mais devant les autres, montrez-vous toujours joyeux, car il ne convient pas à un serviteur de Dieu de faire paraître au dehors de la tristesse ou du trouble.

(*Maximes ou Sentences.*)





Je vous souhaite une humilité qui vous porte à aimer tous les bons, à compatir à tous les méchants, à honorer tous les hommes, en vous réputant le plus vil de tous et vous regardant, par la pensée, comme au-dessous des plus pervers. Nul ne sait, en effet, si ses bonnes actions sont agréables à Dieu, et s'il persévèrera dans le bien. Nul ne sait de quelle manière peut finir tel ou tel méchant. Ne jugez donc personne et ne proférez jamais aucune médisance. Si vous entendez dire du mal du prochain, excusez-le. Loin de vous en réjouir, montrez que vous êtes triste et mécontent ; tournez enfin adroitement la conversation sur un autre sujet.

(Opuscule des Dix Perfections.)

Je vous souhaite la grâce de la persévérance dans le chemin que vous avez commencé à suivre, car celui qui prend la charrue et regarde en arrière n'est pas apte au royaume de Dieu. O mes bien-aimés frères, mes enfants à jamais bénis écoutez-moi, écoutez la voix de votre Père. Nous avons promis de grandes choses, Dieu en fera de plus grandes pour nous. Gardons les unes, soupignons après les autres. Le plaisir est court, la peine est éternelle ; la souffrance est de peu de durée et la gloire sans fin. Beaucoup sont appelés, peu sont élus ; tous recevront selon leur mérite.

(Colloques familiers.)



r
u
li
é
n
n



Lettre du T. R. P. Provincial

Au R. P. Directeur de la Revue

Menin, 16 novembre 1910

Mon bien cher Père.

D. d. t. p.



PEUT-ÊTRE serez-vous heureux d'avoir quelques nouvelles de mon voyage en France. Je ne vous parlerai pas de la traversée, c'est devenu chose banale, mais bien de mon arrivée, ou plutôt de mon passage à Paris.

Au milieu des tristesses de la dispersion qui m'interdisent le bonheur d'être reçu par des frères dans la maison de famille, j'ai rencontré cependant quelques consolations. Elles me sont venues surtout de nos chers et dévoués Tertiaires de Paris. Je citerai en premier lieu la Fraternité Sacerdotale: elle avait justement sa réunion et il me fut donné d'y assister. C'est vraiment l'assemblée la plus vénérable et la plus distinguée que l'on puisse désirer. Qu'il me suffise de nommer le Supérieur qui est M. Rataud, le vénérable Curé de Notre-Dame des Victoires: le Maître des Novices, M. Vigourel, Supérieur du Séminaire de Saint Sulpice; le Secrétaire, M. l'Abbé Lenerf, Curé de Saint-Nicolas de Chardonnet; MM. le Chanoine de Bonniot, le Curé de Clichy, etc, etc, membres du Discrétoire dont la réunion précède celle de la Fraternité.

A cette réunion du Discrétoire tout empreinte de cordialité et de respect, j'entendis les excuses des absents qui avec une fidélité religieuse avaient envoyé leurs raisons: Mgr Baudrillard donnait une conférence en Normandie, Mgr Odelin présidait des funérailles, etc...; c'était touchant d'entendre les raisons de ces hommes éminents, retenus par des travaux ou occupations de première importance et regrettant de ne pouvoir jouir, cette fois, des charmes de la Fraternité.

La réunion de la Fraternité s'ouvre ensuite à la chapelle des catéchismes de Notre-Dame des Victoires, à côté et vraiment sous la protection du Cœur Immaculé de Marie, qui prodigue en ce Sanctuaire tant de bienfaits et y attire si puissamment les cœurs.

Les prières d'usage sont récitées par le Père Supérieur, M. Rataud, qui ouvre la séance. Le secrétaire de la Fraternité, M. Petitdemange, fait le compte-rendu de la réunion précédente : c'était celle du 4 octobre, fête de Saint François. Il y a un substantiel résumé de l'instruction donnée par M. le Curé de Saint-Michel des Batignolles sur saint François, modèle du prêtre, et sur les vertus religieuses de pauvreté, de chasteté et d'obéissance présentées à la pratique du prêtre dans sa vie privée et dans son ministère.

Le procès-verbal énumère les présents et je constate que sur 114 prêtres, membres de la Fraternité, c'est régulièrement le plus grand nombre qui assiste, tandis que les autres donnent fidèlement les raisons de leur absence bien légitimée.

Le programme comporte pour aujourd'hui une conférence de M. l'abbé Courbe, Curé de Nogent-sur-Marne. Avec verve et humour, avec une facilité de parole étonnante et un sens pratique peu commun, l'Abbé Courbe, ancien avocat, traite son sujet : « *Le prêtre moderne et non moderniste* ». Je voudrais pouvoir reproduire *in extenso* ce petit chef-d'œuvre de conférence pratique, où vous verriez toutes les qualités nécessaires à un prêtre moderne à Paris, et toutes les œuvres auxquelles de nos jours il est obligé de mettre la main ou plutôt dont il doit être l'âme. Il est difficile de trouver rien de plus pratique et de plus intéressant.

Je comprends que si chaque fois la conférence présente le même charme, à elle seule elle attire les membres de la Fraternité à leur réunion mensuelle. Le sujet de la prochaine conférence également choisi par le Discrettoire doit être le compte-rendu du Congrès eucharistique de Montréal et les impressions sur le Canada de Mgr Odelin, Vicaire Général de Paris.

Invité moi-même à dire un mot, je ne pus m'empêcher d'exprimer mon admiration pour ce que je voyais et entendais. Ces réunions, cette Fraternité Sacerdotale m'apparaissent en effet comme le couronnement de l'œuvre franciscaine et elles doivent être particulièrement chères au cœur du Séraphique Patriarche. Son esprit, ses exemples y règnent et y vivent, et les prêtres en retirent certain-

nement des avantages considérables, eux pour qui la grande épreuve est surtout l'isolement. Ce que je venais d'entendre et de voir m'inspirait la résolution de recommander ailleurs la formation des Fraternités Sacerdotales et de donner comme type à celles-ci le règlement de la Fraternité de Paris.

On s'applaudit de ma conversion aux Fraternités Sacerdotales et la réunion se termina par le Salut du Très Saint Sacrement, après lequel ces Messieurs purent causer ensemble fraternellement.

Je retrouvai là les fondateurs et promoteurs de deux œuvres franciscaines florissantes à Paris dont les lecteurs de la *Revue* feront certainement avec plaisir la connaissance.

C'est d'abord l'œuvre de M. Blanvac, curé de Clichy. Vicaire de Courbevoie il y a 20 ou 25 ans, il groupa quelques Sœurs Tertiaires, trois ou quatre pour commencer, dans le but de s'occuper des enfants des écoles laïques, de les réunir pour les intéresser et les récréer les dimanches et les jours de congé et de leur enseigner le catéchisme. N'ayant aucun costume religieux, ces Tertiaires n'inspirent aucune défiance aux parents les plus hostiles à la religion et pénétrèrent ainsi pour leur faire du bien dans les milieux inaccessibles au prêtre. L'œuvre a prospéré ; les sociétaires sont au nombre de 33 ; elles dirigent plusieurs cercles et patronages laïques de jeunes filles. Des vocations ont germé dans ces milieux pour différentes Congrégations religieuses. Elles-mêmes en ont recruté pour leur Société et vraiment cette association apparaît comme l'œuvre du jour dans les milieux hostiles ou indifférents. Les patronages qui se fondent demandent à la Société des directrices et même des pays étrangers on s'adresse au fondateur pour avoir de ses Tertiaires.

Est-il besoin de faire ressortir la vertu et le dévouement de ces généreuses Tertiaires que rien d'extérieur, pas même l'habit religieux, n'attire à leur œuvre d'apostolat et à leur vie commune ! C'est vraiment l'esprit des premiers temps de l'Ordre qui les anime et les soutient, et il y a là un exemple frappant de la religion « *moderne et non moderniste* » qui nous apportera le salut.

L'autre fondation est celle de M. l'Abbé Lenerf, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. C'est la Fraternité de Notre-Dame des Anges. Elle se compose exclusivement de Sœurs Tertiaires qui retenues dans le monde sont décidées à y pratiquer, autant que possible, l'oraison et les austérités imposées par leurs Règles aux mem-

bres du 1^{er} Ordre et aux religieuses de Sainte Claire. Afin que ces Tertiaires aient leur pleine liberté d'action, le règlement exige qu'elles ne soient pas ou ne soient plus retenues dans les liens du mariage. Le Règlement n'exige pas de vœux, cependant il invite les membres de la Fraternité à confier à leur directeur de conscience les désirs que le Saint Esprit pourrait leur inspirer à ce sujet.

Toutes les pieuses pratiques, prières, pénitences, mortifications de ces Tertiaires seront faites en étroite union avec la Très Sainte Vierge Marie, Reine du Clergé, dans le but d'attirer les bénédictions divines sur les œuvres de sanctification sacerdotale et sur le recrutement du clergé tant régulier que séculier. Approuvée par Mgr l'Archevêque de Paris et par les Supérieurs de l'Ordre, la Fraternité a de plus obtenu les encouragements du Souverain Pontife Pie X qui a appelé l'œuvre de ces dignes filles de Saint François vraiment sainte et salutaire.

Depuis plusieurs années, cette Fraternité fonctionne et prospère, véritablement animée de l'esprit du Séraphique Patriarche.

Ce ne sont pas là toutes les œuvres des Fraternités à Paris et en France. Je cite seulement celles que j'ai trouvées sur mon chemin, et vous les jugerez comme moi bien consolantes.

Le dimanche, 13 octobre, la clôture de la retraite de nos Tertiaires se faisait au Sanctuaire du Sacré-Cœur à Montmartre. J'avais été gracieusement invité à présider ce pèlerinage franciscain. Environ 150 frères et plus de 300 Sœurs y prenaient part, ainsi qu'à la communion générale. Je ne vous dis pas avec quelle émotion je vis groupées, autour du Sacré-Cœur, devant le Très Saint Sacrement solennellement exposé, ces âmes généreuses et dévouées qui continuent les traditions franciscaines là où les Pères du 1^{er} Ordre sont dispersés et n'ont plus droit de cité. Dès le début de la messe, la foule entonne le Credo. C'est maintenant le chant de ralliement, l'hymne de circonstance des catholiques et des Tertiaires français. Aux cris de haine de l'athéisme officiel triomphant, les enfants de l'Eglise répondent par l'affirmation de leur foi et de leurs espérances.

Après la messe, la procession des Tertiaires se dirigea vers le parvis de la Basilique où je pus bénir deux pierres offertes par les deux Fraternités pour l'achèvement du campanile. Une quête se faisait en même temps dans le but de terminer la chapelle de la

crypte dédiée à Saint François et dont la construction est due à la libéralité de nos tertiaires de Paris.

C'est là que nous nous réunimes pour vénérer la relique du Séraphique Patriarche. Le prédicateur de la retraite y mit le couronnement à son œuvre par une allocution sur le Sacré-Cœur, et je pus moi aussi dire quelques mots de satisfaction et d'encouragement à nos chers Tertiaires. Il y avait là une réunion importante, moins encore par le nombre que par la qualité et la vertu. J'avais devant moi M. Calon, Président Général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du monde entier, humble membre de notre Fraternité ; M. d'Hendecourt, Vice-Président des mêmes Conférences et Ministre de la Fraternité ; M. François Veuillot ; des officiers, des artistes, de simples soldats, des ouvriers confondus dans la même fraternité chrétienne et franciscaine, dans le même dévouement à la vie de prière et de charité.

Je fus vraiment bien consolé par ce pèlerinage et je pus constater que si le 1^{er} Ordre, hélas ! n'existe plus, le Troisième se maintient et prospère : à lui sont confiées les destinées de la famille franciscaine ; sans nul doute il saura les maintenir et conserver le germe d'où sortira de nouveau le Premier Ordre, plus vigoureux que jadis, dès que Dieu le voudra.

C.-M.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs (1)

LOI DE LA CROIX

1. *Ne jamais chercher, en ce qu'on fait, aucune consolation.*

Glose. Ni dans le manger, ni dans le boire, ni dans le sommeil, ni dans le vêtement, ni dans le délassement, ni dans la médita-

(1) Voir la *Revue* depuis janvier 1910.

tion, ni dans l'office divin, ni sur la terre avec les Saints, ni dans le ciel avec les anges.

Raison. L'âme qui sert Dieu dans la [seule] vue des consolations, soit temporelles soit spirituelles, soit de la grâce en ce monde, soit de la gloire dans l'autre, ne peut être dite chaste, noble et 'généreuse ; elle est servile, infidèle, et égoïste ; elle aime le Christ non pour Lui-même, mais pour le profit qu'elle tire de son amour. (1)

2. *Rechercher au contraire avec grande joie et ferveur les occasions de contrarier sa propre volonté et ses inclinations particulières.*

Glose. Par là en effet l'homme parvient à la suprême liberté à l'égard de soi-même, à la pleine résignation à l'égard des autres, à la pleine et familière amitié avec Dieu et les Saints.

DE TROIS MODES D'ORAISON

Méthode

PRONONCE les paroles qui te sont proposées.

N'ajoute rien.

Laisse s'embraser ton cœur.

Unis-toi par l'amour à Dieu, répétant par reprises les mêmes paroles.

Et aussi longtemps qu'elles te seront suaves, continue.

Si tu te sens tiédir, passe aux secondes, puis aux troisièmes.

2. Ensuite, fais trois élévations de ton cœur vers Dieu, sans dire ni penser rien qui te distraie de ton amour ;

Mais plonge toutes tes affections en Dieu, perds-toi en Lui.

(1) Il est à remarquer que le pieux auteur parle ici de la recherche *exclusive* de soi, par laquelle l'âme subordonnerait à sa propre félicité la fin voulue par Dieu dans la création et qui est la gloire de son saint Nom. Mais, lorsque l'ordre établi par Dieu est maintenu, non seulement il est permis à l'homme de désirer la grâce et la gloire, c'est pour lui un précepte et l'objet de l'acte d'espérance.

Le Bx. Paul de Sainte-Madeleine peut aussi avoir en vue une certaine recherche instinctive où tombent encore les âmes déjà purifiées, et qu'une lumière spéciale de l'Esprit-Saint peut seule faire discerner. (Note du Traducteur).

3. Et peut-être Dieu t'attirera-t-il à contempler son Etre sans limites et sans fin.

Cette manière de prier est très méritoire.

1. Mode angélique

AINSI l'ange toujours bénit Dieu.

1. *O qu'il me serait doux, si faire se pouvait, de mourir mille fois pour le très doux Jésus.*

2. *Mon cœur est prêt, ô Dieu, mon cœur est prêt. Ou bien : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.*

3. *O croix, salut ! Salut, unique espoir, bois sacré, clous très chers qui portez un si doux fardeau !*

Tu feras les élévations en pensant avec beaucoup d'affection que tu presses le Crucifié entre tes bras, et tu te résigneras à Dieu pleinement sous ses pieds sacrés.

2. Mode chérubique

AINSI le chérubin toujours bénit son Dieu.

1. Livre de la Prédestination.

O profondeur, ô infinie profondeur des jugements de Dieu ! Qui saura s'il est digne ou d'amour ou de haine ?

2. Livre de la Vocation.

Si les hommes pouvaient comprendre ce que c'est que d'avoir perdu Dieu !

3. Livre de la Création.

Créatures de Dieu, bénissez votre Dieu ; exaltez et louez son nom dans tous les siècles. Ou bien : Abîme, ô double abîme ! les jugements de Dieu sont tous impénétrables.

Tu feras ensuite les élévations en laissant toutes choses passagères disparaître derrière toi, et comme si tu étais déjà debout sur la rive éternelle, avec intime affection tu diras : *O éternité, ô éternité ! qu'on pense peu à toi, éternité !*

3. *Mode séraphique*

AINSI le Séraphin bénit Dieu ; son immobilité obéit, et son silence est la plus pure louange.

1. *O plénitude sans fond de la bonté de Dieu !*
2. *Mon Dieu et mon Tout ! Pourquoi ne vous aimé-je point davantage !*
3. *Je cacherai mon cœur en votre Cœur blessé ! O suavité, ô Douceur, ô Tout.*

Tais-toi. Adore.

RÈGLE ABRÉGÉE D'HUMILITÉ

LE démon te tente sur trois formes d'orgueil.

Il te pousse à la vaine complaisance et à jouir de toi dans tes œuvres, à l'arrogance et à la révolte.

Par la révolte, tu méprises tes supérieurs, par l'arrogance tes égaux, par la complaisance tes inférieurs.

2. Le magnanime soldat du Christ est cuirassé d'une triple humilité :

Il est humble à l'égard des supérieurs à cause de la loi de la nature, de ses égaux à cause de la loi de la grâce, de ses inférieurs à cause de la loi de la croix.

3. Une sincère et profonde humilité s'acquiert par quatre efforts. Le premier accepte toute occasion de s'humilier lorsqu'elle se présente ;

Le second va au-devant de l'occasion ;

Le troisième choisit, lorsqu'il est possible, la voie la plus rude et la plus ardue ;

Le quatrième est celui d'un cœur si bien résolu qu'il prête à toute créature une aveugle soumission.

4. Ne néglige point de faire l'un ou l'autre de ces efforts à mesure que Dieu l'exige.

Et si tu y manques, regarde ta lâcheté comme le signe de ton ingratitude envers Dieu.

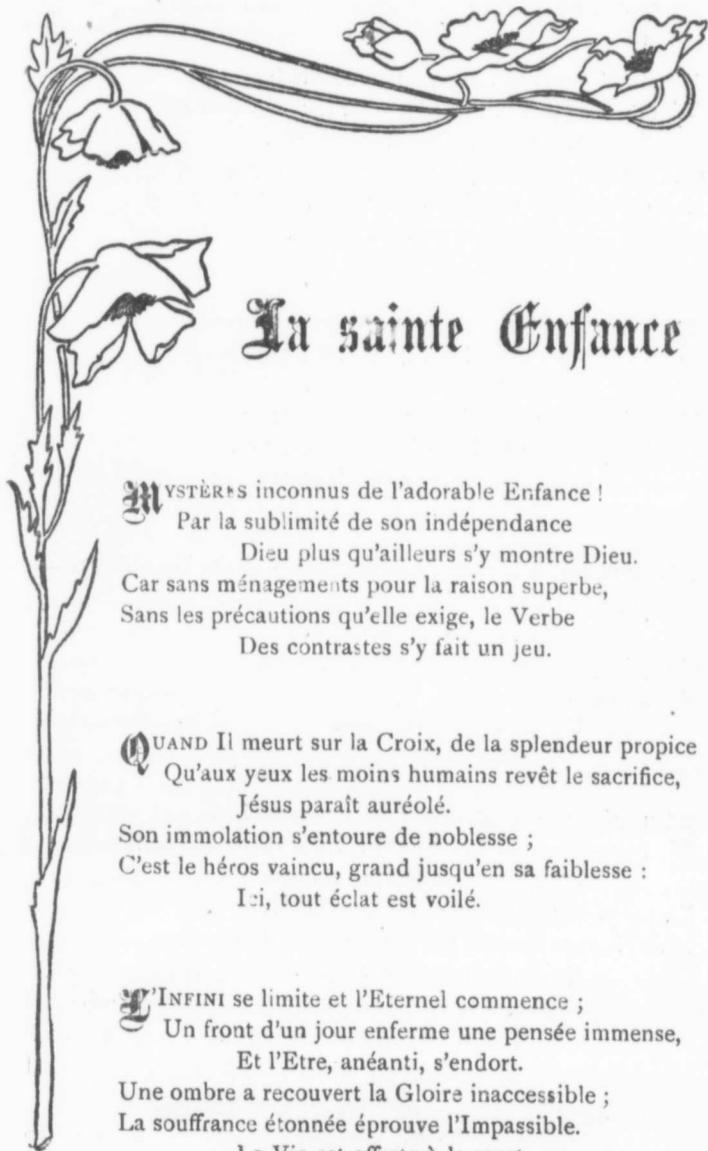




ECOLE FLAMANDE

QUENTIN METSYS

JÉSUS AVEC SA MÈRE, SAINTE ANNE ET D'AUTRES SAINTS



La sainte Enfance

MYSTÈRES inconnus de l'adorable Enfance !
Par la sublimité de son indépendance
Dieu plus qu'ailleurs s'y montre Dieu.
Car sans ménagements pour la raison superbe,
Sans les précautions qu'elle exige, le Verbe
Des contrastes s'y fait un jeu.

QUAND Il meurt sur la Croix, de la splendeur propice
Qu'aux yeux les moins humains revêt le sacrifice,
Jésus paraît auréolé.
Son immolation s'entoure de noblesse ;
C'est le héros vaincu, grand jusqu'en sa faiblesse :
Ici, tout éclat est voilé.

L'INFINI se limite et l'Éternel commence ;
Un front d'un jour enferme une pensée immense,
Et l'Être, anéanti, s'endort.
Une ombre a recouvert la Gloire inaccessible ;
La souffrance étonnée éprouve l'Impassible.
La Vie est offerte à la mort.



HOMME! bénis ton Dieu qui recule la borne
 Où le « oui » et le « non » d'une Sagesse morne
 Heurtaient leur timide absolu.
 Oh ! ne regrette pas qu'en ta logique enfreinte,
 La contradiction relâche son étreinte,
 Sur l'absurde trop tôt conclu.

DIEU peut opérer plus que tu ne peux comprendre. »
 Ne te révolte pas ! Songe plutôt à rendre
 A ce Verbe émancipateur,
 L'ennoblissant tribut de ta reconnaissance :
 Ce n'est point un défi que jette sa naissance,
 C'est un appel vers la Hauteur !

PENCHÉ sur ce berceau, contemple — « O double abîme » —
 L'homme divinisé dans sa nature intime,
 Dieu jusqu'à lui rapetissé.
 Conçois qu'Il a voulu par ce divin prestige
 Etablir entre vous l'égalité qu'exige
 Un amour désintéressé.

QUI refuseras-tu cet amour qu'il réclame ?
 Peux-tu le craindre encore ? Il est né de la Femme
 Pour lever ton dernier soupçon ;
 Et, Dieu, de ton péché sa grâce te libère,
 Mais Homme comme toi, c'est la main de sa Mère
 Qui le livre pour ta rançon.

V.-M.





NOUVELLES DE ROME

Tertiaires. — Une vie plus intense pénètre le Tiers-Ordre en Italie. Congrès et revues nouvelles en témoignent. A Rome paraît une revue spéciale et soigneusement rédigée dans l'intérêt des tertiaires confédérés ; à Bologne on a même fondé un journal tertiaire qui paraît tous les quinze jours.

Collège Saint-Antoine. — Pour la présente année scolaire 1910-1911, le nombre de nos étudiants s'est accru d'une façon extraordinaire. Près de 40 nouveaux élèves sont arrivés des pays les plus lointains afin de se perfectionner dans les sciences sacrées.

Le 10 novembre dernier, notre Saint Père le Pape accorda une audience solennelle aux élèves réunis de notre collège et de ceux des Pères Conventuels et Capucins. Assistèrent à l'audience les supérieurs généraux des trois familles franciscaines et leurs procureurs ainsi que son Em. le cardinal Vivès. Notre R^m Père Général présenta au Saint Père, au nom de tout l'Ordre séraphique, une adresse collective affirmant l'union de tous les enfants de Saint François dans la soumission et le dévouement au Saint Siège ; Sa Sainteté répondit dans les termes les plus bienveillants.

Le 18 novembre eut lieu le dernier examen, devant la Commission biblique, en vue du grade de licencié en Ecriture Sainte. Au nombre des candidats se trouvait un de nos jeunes Pères, de la province de Fulda ; il passa un brillant examen, et nous espérons que bientôt nous le verrons couronné des lauriers du doctorat.

Nouveaux Consultants. — Deux lecteurs de notre collège viennent d'être nommés consultants, le R. P. Giuseppe Brunelli à

la S. C. des Réguliers, et le R. P. Placide Lemos à la S. C. de la Propagande.

Nécrologie. — Le 28 octobre mourut Mgr Léonard Etienne Déda, franciscain, évêque d'Alessio, et le 24 novembre mourut à Montecastello, près de Pise, le cardinal Sanminiatielli, à l'âge de 70 ans.

Nominations. — Le 29 octobre, Mgr Donat Sbarretti, archevêque titulaire d'Ephèse, et naguère Délégué apostolique au Canada, a été nommé secrétaire de la S. C. des Réguliers. C'est Mgr P. François Stagni, de l'Ordre des Servites, naguère archevêque d'Aquila, qui lui succède comme Délégué apostolique au Canada.

Chapelle Sixtine. — Depuis plusieurs années cette chapelle a subi différents travaux de restauration ; on vient de terminer ces travaux par la pose d'un certain nombre de vitraux, don royal du Prince régent de Bavière.

ROMANUS.



L'esprit de foi

L'idéal d'une Fraternité devrait être l'esprit de foi, car la base de la vie catholique est l'adhésion au surnaturel divin. Un bon tertiaire doit être plongé dans la foi comme le poisson dans l'eau, vivre en elle et par elle. Et ceci est exigé par la logique élémentaire. On croit ou on ne croit pas à Jésus Christ, il n'y a pas de milieu. Le malheur, c'est que la plupart des chrétiens ne savent pas eux-mêmes où ils en sont sous ce rapport. Si Néron revenait, aurions-nous beaucoup de confesseurs de la foi ? Peut-être bien. Il y a des gens qui affectent d'agir comme des incrédules dans le détail de leur vie et qui se feraient tuer plutôt que d'apostasier.

Une Fraternité doit donc avoir comme base de son unité, l'esprit de foi appliqué à toutes les circonstances de la vie des individus et des familles. On peut comparer l'existence humaine à l'ensemble de trois cercles concentriques représentant, en allant du plus petit au plus grand, la vie matérielle, la vie intellectuelle et la vie spirituelle — cette dernière enfermant et « *comprenant* » les deux autres pour former la perfection de l'être humain.

C'est donc la science de l'union avec Dieu et de l'abandon à Dieu, science qui découle tout entière de l'esprit de foi, qui doit être le lien de notre Fraternité, puisqu'elle est notre raison d'être catholique et la source de nos communes espérances.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Les Franciscains en Portugal

(d'après quelques lettres de nos Pères)

LES Pères de *Lisbonne* ont été tous sauvés.

Les Pères qui ont le plus souffert sont ceux de *Sétubal*. La nuit même de la révolution, à *Lisbonne*, les républicains de *Sétubal* ouvrirent les portes des prisons et, avec les prisonniers, mirent le feu à la mairie et à tout ce qu'ils voulurent, les monarchistes s'étant enfuis. On alla à l'église des Jésuites où tout fut brûlé, la Sainte Réserve jetée à terre et foulée aux pieds. Les Jésuites furent pris et conduits sur un vaisseau de guerre d'où ils ne sont plus sortis.

Le peuple ne sachant pas distinguer entre religieux, tous portant là-bas le même costume, marcha ensuite sur *Brancannes* pour brûler la maison des Franciscains, qu'ils prenaient pour des Jésuites. Heureusement les Pères s'étaient échappés ; mais peu de temps après ils étaient faits prisonniers. Le P. Louis de Sousa avait pu emporter le Ciboire et ce n'est que le lendemain qu'il put aller consommer les Saintes Espèces à *Pinhal-Novo*, à 15 ou 20 kilomètres de là. Ce Père a été blessé et est resté évanoui. Peu de temps après tous les autres Pères de *Sétubal* furent mis en liberté ; on leur fit même des excuses, disant qu'il y avait eu erreur puisqu'ils n'étaient pas Jésuites. Mais leur maison avait été brûlée.

A *Varatojo*, les religieux sont sortis du couvent sans y être forcés.

A *San-Bernardino*, 200 hommes du peuple armés vinrent de *Bombarral*, village républicain à 25 kilomètres, et à 2 heures du soir firent sortir toute la Communauté qu'ils conduisirent à *Caldas de Rainha*, à 20 kilomètres. Le maire de *Caldas* reprocha à la populace d'avoir agi sans ordres ; il fit renvoyer les religieux après les avoir bien traités.

A *Leiria*, *Braga*, *Necessitades*, les religieux ont été expulsés sans

être molestés ; mais les maisons sont fermées et gardées par le gouvernement : on ne sait ce qu'elles deviendront, bien qu'elles soient toutes la propriété de personnes privées.

Nos Pères de Braga, quoique séparés, continuent à prêcher et à confesser en ville ou au dehors. En ville ils sont huit, dispersés de côté et d'autre. Ils vont prêcher tout le mois de novembre à l'église de Saint-Victor, à Braga même.

Une prière pour ce pays si éprouvé !

Congrès du Tiers-Ordre à Soissons (France)

LE congrès du Tiers-Ordre qui vient de se tenir à Soissons, sous la présidence de Mgr Péchenard, a une importance qui mérite d'être signalée.

Convaincu de la force immense que le Tiers-Ordre communique aux individus pour l'affermissement de leur vie chrétienne et de leur action sociale, l'éminent évêque avait fait un appel particulier à ses prêtres en vue d'une diffusion sérieuse et méthodique d'une institution tant de fois recommandée par l'Eglise.

Les prêtres accourus de tous les points du diocèse à la voix de leur évêque ont convenu d'un commun accord, après une journée d'étude et de discussion, qu'ils devaient être sans retard les apôtres éclairés et persévérants du Tiers-Ordre dans leurs paroisses.

Les résolutions prises avant de se séparer prouvent que ce mouvement est profond et en garantissent l'efficacité.

Voici les résolutions : 1° Il est fondé à Soissons un comité diocésain du Tiers-Ordre, ayant Monseigneur à sa tête. Il a pour but, par conseils, communications, brochures, tracts, prédications, de promouvoir la création de nouvelles confraternités et de travailler au développement de celles qui existent déjà.

2° On exprime le vœu de fonder des Fraternités sacerdotales.

3° A l'unanimité l'assemblée demande qu'il soit tenu chaque année dans une ville du diocèse un congrès du Tiers-Ordre et immédiatement on fixe à Laon, pour le 18 septembre 1911, la prochaine assemblée.

Mgr Péchenard donne rendez-vous à Laon aux dix-huit Fraternités de son diocèse, à plus de cent cinquante prêtres du Tiers-Ordre et à plus de huit cents Tertiaires, afin de constater, l'an prochain, les progrès accomplis. Sans doute ce congrès n'est qu'un point de départ, mais il y a tout lieu de croire au progrès de la vie chrétienne dans les individus et dans les œuvres, puisque " *Le Tiers-Ordre fait de vrais chrétiens* " et que " *Ma réforme sociale est le Tiers-Ordre.* (Léon XIII). "

Le Congrès National des Tertiaires autrichiens

DEPUIS leur premier Congrès célébré à Vienne le 17 octobre 1907 (1) les Tertiaires autrichiens se sont efforcés d'arriver à une vie plus intense et de manifester plus énergiquement la portée sociale du Tiers-Ordre.

Beaucoup de Fraternités ont été érigées et il s'en crée chaque jour sur tous les points du vaste Empire. A ce point de vue il y a lieu de se réjouir de l'extension de la famille séraphique. Malheureusement les résultats, surtout au point de vue des œuvres sociales et de charité, n'ont pas correspondu à cet accroissement. Les hommes d'une façon générale, se tiennent encore éloignés du Tiers-Ordre, quand ils ne se moquent pas des femmes qui y entrent.

Pendant que se multipliaient de toutes parts les associations d'hommes, de jeunes gens, de femmes et de jeunes filles, ayant un but social ou d'éducation, le Tiers-Ordre semblait dédaigné, comme si sa mission s'était terminée avec le Moyen-âge et comme s'il n'était plus toléré qu'en reconnaissance de ses services passés.

Ses directeurs naturels, les Religieux du premier Ordre, voyaient avec peine cet état de choses ils se demandaient comment ils pourraient lui rendre sa première influence. Les exemples des autres pays les décidèrent à provoquer un nouveau congrès.

Au mois de février, il fut résolu que le deuxième Congrès du Tiers-Ordre se tiendrait à Innsbruck, capitale du Tyrol, au mois d'août, concurrentement avec le VII^e Congrès général des Catholiques autrichiens. On nomma aussitôt une commission préparatoire, composée de directeurs du Premier-Ordre et de Tertiaires laïques éminents, sous la présidence d'honneur de deux Ministres provinciaux, un franciscain et un capucin.

Ce Congrès qui a eu lieu le 7 septembre doit marquer une date importante dans l'histoire du Tiers-Ordre autrichien.

Son plan était magnifique : il comprenait d'abord la fédération du Tiers-Ordre autrichien sous une seule tête. Puis, après avoir donné à cette armée disciplinée l'esprit de Saint François, il se proposait de la lancer sur le champ de bataille pour repousser l'ennemi et réparer les ruines qu'il a déjà accumulées en beaucoup d'endroits.

Dès le mois de juin, la plupart des archevêques et évêques autrichiens avaient envoyé leur adhésion et leurs encourageantes bénédictions au comité d'organisation.

(1) Voir REVUE. 1908, p. 161 et 177 : *Tertiarentag*.

La séance d'ouverture eut lieu le six septembre à 5 h $\frac{1}{2}$ en présence d'un nombre considérable de congressistes, parmi lesquels il faut remarquer des tertiaires de distinction : l'évêque Huyn de Brunn, le vicaire général de l'archevêque de Feldkirch, Dr Franz Egger ; la comtesse Zichy-Metternich ; la comtesse Godin, Mr. A. Rhomberg, gouverneur du Tyrol, représentant de la Maison royale d'Autriche, etc. . . .

Après le discours d'ouverture du président des comités d'organisation, eut lieu l'élection du comité de présidence du Congrès. Puis les discours commencèrent, étudiant le rôle historique, social et sanctificateur du Tiers-Ordre. Nous ne saurions, même succinctement, donner le résumé de ces intéressants travaux qui ne font d'ailleurs qu'appliquer aux besoins spéciaux de l'Autriche les efficacités du Tiers-Ordre, considéré, selon la parole de Léon XIII, comme l'instrument par excellence de la réforme sociale.

Deux lettres furent lues des Ministres généraux de l'Ordre : l'une, du R^m Père Pacifique de Seggiano, Général des Capucins, où l'on retrouve les enseignements de sa récente encyclique sur le Tiers-Ordre ; l'autre du R^m Père Denis Schuler, Général des Franciscains, qui se termine par ce mot d'ordre :

“ Puisse le *trésor caché* du Tiers-Ordre, être enfin découvert pour le plus grand avantage de l'Autriche catholique ! Puissent aussi les tertiaires prendre conscience de leur force, se *fédérer et s'organiser* pour l'action ecclésiastique, catholique, *publique*. ”

Ces paroles furent longuement et chaleureusement applaudies. Les congressistes se séparèrent fort avant dans la nuit, à l'issue d'une séance académique destinée à les reposer de leur travaux.

CANADA

Saint-Henri de Mascouche

Le R. P. Mathieu-Marie, O. F. M., du Couvent de Montréal a donné avec beaucoup de consolation les exercices de la sainte visite à la fervente fraternité de cette paroisse. Le plus grand nombre des paroissiens a suivi cette petite retraite dans le but de mieux connaître le Tiers-Ordre. A la cérémonie de clôture 19 personnes ont pris le saint habit, 3 ont fait leur profession.

La confiance des sœurs a maintenu à la tête de la fraternité le Discrettoire dont le terme était expiré. Il reste donc ainsi composé :

Supérieure : Mde Frédéric Parizeau ; Assistante : Mde Jos. Crépeau ; Maîtresse des novices : Mlle Salomé Crépeau ; Trésorière :

Mlle^e Lia Chatigny ; Secrétaire : Mde Cléophas Robinson ; Sacristine : Mde Alfred Lamarche ; Discrète : Mde Jean-Baptiste Renaud.

AUX ETATS-UNIS

LE R. P. Thomas-Marie, du Couvent de Montréal a donné les exercices de la sainte visite aux six fraternités canadiennes suivantes :

FALL-RIVER. Paroisse Notre-Dame de Lourdes ; Fraternité Sainte-Elisabeth (Sœurs) du 23 au 30 octobre. Prises d'habit : 192.

FALL-RIVER. Même paroisse. Fraternité Saint-François (Frères) du 30 octobre au 6 novembre. Prises d'habit : 115.

NEW-BEDFORD. Paroisse Saint-Antoine de Padoue Fraternité Sainte-Elisabeth (Sœurs) du 7 au 13 novembre. Prises d'habit : 144. Professions : 35.

WOONSOCKET. Paroisse du Précieux-Sang. Fraternité de Sainte-Elisabeth (Sœurs) et de Saint-François (Frères) du 13 au 20 novembre. Prises d'habit : 65 pour les sœurs ; et pour les frères 15.

MANVILLE. Paroisse de Saint-Jacques. Fraternité Sainte-Elisabeth (Sœurs) du 20 au 23 novembre : 3 vêtements.

Toutes les fraternités sont très zélées, très régulières ; aussi Saint François les bénit-il visiblement et les fait-il grandir en nombre et en ferveur.



AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces, etc...*) A LA DIRECTION DE LA REVUE. 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements, etc.*) à M. L. E. DESMARAIS, 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Vœux du Collège Séraphique



URANT ces jours où se réunissent à votre foyer vos parents et vos amis pour vous offrir leurs meilleurs souhaits, permettez, chers Bienfaiteurs, à vos petits protégés du Collège Séraphique de se joindre à tous ceux qui vous aiment pour vous présenter leurs vœux.

Certes, loin de nous, la pensée de prétendre avoir des droits à cette démarche. Mais nous savons que vos cœurs généreux non seulement ne nous repousseront pas, mais encore seront heureux de nous recevoir les premiers peut-être, de préférence à ceux que le monde aveuglé appelle les grands et les heureux. Aussi avec quelle confiance respectueuse nous nous rendons auprès de chacun d'entre vous, chers Bienfaiteurs, pour vous offrir les souhaits les plus sincères que puissent former des cœurs reconnaissants et aimants.

Que nous rappelle, chers Bienfaiteurs, cette année qui vient de s'écouler? Les bienfaits nombreux dont la Providence, par votre entremise, nous a comblés et la reconnaissance que vous êtes en droit d'attendre de nous. Avons-nous su, du moins, vous pouvez vous le demander, profiter de toutes ces faveurs célestes pour faire le bien et travailler à notre sanctification? Avons-nous bien employé ce temps que vos faveurs nous rendent si salutaire? C'est quelque chose de bien précieux que le temps! Et si court! Car il n'est point le passé, puisque le passé n'existe plus. Est-ce l'avenir? Mais nous ne pouvons pas compter sur une heure d'une façon certaine. Ce n'est donc que le moment présent, et ce présent fuit toujours; et l'année elle-même n'est qu'une succession de moments dont chacun peut être le dernier.

Ainsi le temps n'est donc que la suite rapide des instants dont nous pouvons user utilement pour préparer notre éternité. Nous ne sommes pas destinés à trouver notre bonheur sur la terre: il faut regarder le ciel, c'est-à-dire l'éternité. Et c'est pour y parvenir que Dieu nous accorde le temps. — Grâce à vos générosités, chers Bienfaiteurs, nous avons pu — nous l'espérons du moins — employer

avec fruit le temps qui s'est écoulé depuis le premier janvier 1910. Mais ce fruit, chers Bienfaiteurs, n'est pas pour nous seulement. Non, non, nous ne voulons pas être des égoïstes, encore moins des ingrats. Nous prétendons, et c'est justice, que nos bienfaiteurs connus et inconnus, soient les premiers à bénéficier de nos prières, de nos combats, de nos consolations, en un mot de toute notre « *existence séraphique* », car si nous devons faire de chacune de nos actions une prière, il est bien juste que ceux qui sont auprès de nous « la Providence rendue visible » soient les premiers à prendre leur part — et Dieu sait quelle large part ! — de ces milliers de prières dont nos journées sont composées. Et ce que nous avons fait une année, nous sommes tout disposés à le faire une autre année ; et soyez assurés que nous n'y manquerons pas.

Voilà, chers Bienfaiteurs, ce que nous vous offrons au début de cette année nouvelle. Daigne le divin Enfant de la Crèche écouter et bénir ces vœux et ces souhaits que nous formons de grand cœur pour tous nos bienfaiteurs. Et permettez-nous de résumer nos vœux dans ces paroles du poète :

Bonne année à tous ceux qu'on aime
Et qu'on voudrait tant rendre heureux,
Parents, amis, ennemis même,
Seigneur, nous vous prions pour eux.

Faites qu'ils passent dans la vie
En répandant toujours le bien ;
Donnez-leur cette paix bénie
Avec laquelle on ne craint rien !

Vos protégés,
LES SÉRAPHIQUES



L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain la publication d'un intéressant rapport sur les œuvres de la Maison Sainte-Elisabeth : agrandissements. — ouvroir — bibliothèque — retraite fermée.

Remerciements

au Bon Frère Didace

OBSERVATIONS *Re* Thérèse C. âgée de deux ans et six mois, fille de M. Raoul C. de la cité de L., voyageur de commerce.

Novembre mil neuf cent neuf

Je soussigné, J. A. B., médecin, de la Cité de L., dans le district de Montréal, déclare solennellement ce qui suit :

Depuis plus d'un mois Thérèse C. fille de M. Raoul C. voyageur de commerce de la Cité de L. souffrait d'une coqueluche assez sévère, les quintes de toux nombreuses et pénibles l'ayant affaiblie, lorsque, à la fin du mois de novembre dernier (1909), la fièvre commença à reparaitre, le pouls devint plus accéléré, la dyspnée plus intense et l'auscultation révéla que la broncho-pneumonie, avec son pronostic si grave, surtout lorsqu'elle vient compliquer une maladie antérieure de l'arbre bronchique, venait de faire son apparition. Cette broncho-pneumonie maintint une allure grave avec cyanose, pouls très rapide, fièvre élevée, et motiva les plus grandes craintes.

L'infection se manifesta ensuite secondairement du côté de l'intestin. Cette entérite due au passage à travers les voies digestives des sécrétions broncho-pulmonaires chargées de cultures microbiennes virulentes, vint encore assombrir le tableau en affaiblissant davantage notre malade déjà aux prises avec la terrible broncho-pneumonie et en offrant aux toxines une nouvelle surface d'absorption devant fatalement amener une toxi-infection généralisée.

Aussi les symptômes méningés ne tardèrent pas à se manifester. L'enfant présenta des phénomènes d'excitation caractérisés par des contractures, avec raideur de la nuque et des membres, surtout du



côté droit, et du délire; puis, la maladie passant au second période, survinrent les phénomènes de dépression avec hémiplegie du côté droit et aphasie, et notre malade fut plongée dans le coma avec le pouls encore plus faible et des troubles du rythme respiratoire. C'était le dernier acte qui se jouait et il n'y avait plus qu'à attendre la mort.

Cependant cet état se prolongea; puis peu à peu notre malade commença à sortir de sa torpeur; elle manifestait par le mouvement des yeux qu'elle se rendait compte de ce qui se passait autour d'elle, mais elle ne pouvait pas encore proférer la moindre parole. Puis son appétit se réveilla et on commença à lui donner une nourriture plus substantielle qui réveilla ses forces, et on put ainsi assister à une véritable résurrection de notre malade.

Cependant il restait encore à craindre les troubles cérébraux si fréquents après une méningite aussi grave, mais le retour à la santé devait se compléter. L'enfant réapprit peu à peu à parler, à se mouvoir et à marcher, et son intelligence reparut plus lucide qu'avant sa maladie. Et maintenant qu'elle est complètement guérie, personne ne pourrait reconnaître en elle la maladie qui nous avait causé tant d'alarmes.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'acte de la Preuve en Canada de 1843.

En foi de quoi j'ai signé

J. A. B., M. D.

Faite et déclarée devant moi à L., ce vingt-quatrième jour du mois de mars mil neuf cent dix.

L. FOREST, notaire

Je soussigné Raoul C. voyageur de commerce de la ville de L. déclare solennellement ce qui suit :

Que ma petite fille, Marie Thérèse C., âgée de deux ans et deux mois à l'époque de sa maladie.

En novembre vers la fin, mon enfant est tombée malade de la coqueluche d'après la déclaration de mon médecin, et l'enfant a continué sa maladie jusqu'au 14 décembre; à cette époque cette maladie changea en maladie d'intestin, c'est-à-dire que mon enfant ne pouvant cracher son rhume, cette matière passant par les intestins déter-

mina une dissenterie très mauvaise, jusqu'au point que mon enfant tomba avec 104 degrés de fièvre.

Dès ce moment le médecin considéra son cas comme très sérieux le 14 décembre, je parlais de cette maladie à M. L.-A. D., secrétaire de L. M. et Cie qui me suggéra de m'adresser chez les Révérends Pères Franciscains et d'obtenir d'eux une image du Bienheureux Didace. Remarquez qu'à cette date le cas semblait au médecin un cas désespéré. J'allai chercher une image ; je l'appliquai sur l'enfant et le lendemain, bien que le médecin eût prescrit de la « strychnine » comme étant le dernier remède pour lui stimuler le cœur, l'enfant était dans une faiblesse extrême.

Alors le lendemain de l'application de l'image, la maladie changea subitement, sa fièvre tomba, ses intestins étaient mieux.

Sur ce fait je discutai cet incident avec mon frère, qui me dit :

Il y a certainement quelque chose d'extraordinaire, mais le médecin l'ayant si bien traitée, il serait possible que le changement pour le mieux fût la conséquence de ses soins.» Dès le lendemain, la maladie changea encore et l'enfant redevint plus mal et cette marque la maladie avait changé en méningite.

Alors le médecin m'avoua que le cas était désespéré, et qu'il n'y avait que Dieu pour la ramener, et si parfois l'enfant revenait à la santé qu'il lui en resterait quelque chose, infirme, etc, etc. Je fus aller voir le R. P. R.-M. Je lui dis ce qui se passait chez moi, et lui demandai de prier pour que la maladie finisse et que je préférerais voir mon enfant morte que restée infirme. Non me dit-il, votre enfant guérira et complètement ; il faut que le bienheureux Didace la guérisse et qu'elle ne reste pas infirme. Je retournai chez moi et l'enfant demeura jusqu'au 2 janvier 1910, à peu près dans le même état.

Du 14 décembre 1909 elle avait été dans le coma 36 heures ; nous l'avions souvent pensée morte et suivant le médecin nous attendions sa mort d'un moment à l'autre, il n'y avait plus d'espoir. Je laissai l'image du bienheureux Didace sur elle et vers le 1^{er} janvier mon enfant redevint mieux et tous les jours de mieux en mieux. Aujourd'hui tout le monde est surpris de la voir sur pied, et en parfaite santé ; son intelligence est parfaite, elle ne sent rien en aucun membre.

Dans mon humble opinion, ceci je le dis sans vouloir laisser pen-

d
p
di
se
pr
el
se
foi
av
on
cu
cis
dés
ma
ven
eux
J
cha
grâc

ser que je sois digne de cette grâce, je le fais comme dette de reconnaissance au bienheureux Didace et aux Révérends Pères Franciscains qui pour moi ont obtenu la guérison de mon enfant par l'intercession du bienheureux Didace, car dès le moment que j'ai appliqué l'image du Frère Didace sur mon enfant dans le premier cas elle est devenu mieux, et ensuite à la première visite au Révérend Père qui m'assurait qu'elle guérirait, malgré mon peu de foi.

Je déclare ici aussi après avoir fait venir le Dr R. M. de Montréal, qui déclara qu'il n'y avait rien à faire qu'à suivre les traitements déjà donnés par le Dr J. A. B.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet, que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada de 1893.

RAOUL C.

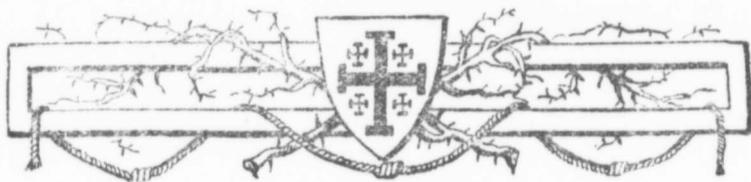


Le calme

Il est de bonnes âmes, très bien intentionnées, mais qui n'atteindront jamais la maturité de la vie spirituelle, parce qu'elles ne peuvent pas se résoudre à *agir avec calme*. Essoufflées et inquiètes dans l'accomplissement des devoirs les plus religieux, elles dépassent, par la prévision et l'anxiété, les limites du moment présent, préoccupées qu'elles sont de ce qui doit suivre. Ainsi partagées, elles se donnent moitié au présent, moitié à l'avenir, se fatiguant et se surmenant outre mesure sans jamais pouvoir *bien faire ce qu'elles font*. On dirait que leur vie s'écoule à passer d'une chose à l'autre, avec la plus grande rapidité possible. De là, des agacements quand on les dérange, une agitation extérieure qui les rend parfois ridicules ; de là dans la conduite, un manque de sang-froid, une indécision, une série d'efforts fiévreux qui déparer t la vertu et rendent, désagréables les gens les mieux intentionnés.

Tertiaires, agissons dans le service de Dieu avec soin et diligence, mais aussi avec douceur et modestie : imitons les anges *qui se meuvent en Dieu*, et partout où ils se rendent, emportent le Ciel avec eux.

Tertiaires, efforçons-nous de posséder ce calme si enviable : que chacune de nos actions soit pénétrée de Dieu et imbibée d'une grâce d'édification qui repose le regard de nos frères.



EN TERRE-SAINTE

LE TOMBEAU DE RACHEL



ÉRODE, voyant que les Mages s'étaient joués de lui, entra dans une grande colère et envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, d'après la date qu'il avait apprise des Mages.

Alors fut accompli l'oracle du prophète Jérémie disant :

Une voix a été entendue dans Rama, des plaintes et des cris lamentables. Rachel pleure ses enfants et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus. (Saint Mathieu, ch. II, v. 16.)

C'est pour exprimer l'épouvantable calamité qui allait frapper les enfants de la tribu de Juda et de celle de Benjamin au temps de Nabachodonosor, que le prophète Jérémie (ch. XXI, 15) par une fiction saisissante, fait sortir de son tombeau Rachel éplorée et inconsolable. A son tour Saint Mathieu nous montre Rachel désolée par le massacre des Saints Innocents, et s'abandonnant à une douleur irrémédiable. Rachel, en effet, mère de Benjamin et des Benjamites, mourut non loin de Bethléem et fut inhumée dans un lieu qui depuis 3,800 ans est en vénération parmi les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans.

Jacob avait quitté Béthel avec toute sa famille pour se rendre à Hébron et il se trouvait à environ un mille de Bethléem-Ephrata, à la croisée du chemin d'Hébron, lorsque Rachel donna le jour à Benjamin et mourut dans ses douleurs. Elle fut ensevelie au même lieu, et, ajoute la Genèse (xxxv, 19) : « Jacob dressa un monument sur le lieu de sa sépulture. C'est le tombeau de Rachel, que l'on voit encore aujourd'hui. » Avant de mourir Jacob rappela à Joseph que sa mère était décédée « lorsqu'il n'y avait plus qu'un *kibrath* de chemin pour arriver à Ephrata qui est Bethléem. » Ephrata veut dire « pleine de fruits », Bethléem, la « maison du pain » ; l'un et l'autre nom indiquent la grande fertilité du pays.



BETHLÉEM — LE TOMBEAU DE RACHEL

o
e
s
J
u
d
u
d
Je
ca
d'u
ch
-
-
des
· A
trou
rapp
D
dam
L
logis
priét
L'im
juste

La tradition est constante pour placer la sépulture de Rachel au lieu où son tombeau est situé aujourd'hui. Flavius Josèphe, les Talmudistes, Origène, Eusèbe, Saint Jérôme en parlent à plusieurs reprises ; en 333 le « Pèlerin de Bordeaux » signale l'existence du monument ; en 530, Théodose en fait la description ; vers 670 un autre pèlerin nous apprend que ce monument était en forme de pyramide ; au XII^e siècle, trois voyageurs ajoutent que cette pyramide était formée de 12 pierres, en souvenir des 12 tribus. Sur la pyramide les Croisés élevèrent un édicule carré de 21 pieds de côté, formé de 4 piliers reliés entre eux par des arceaux de 9 pieds d'ouverture et de 18 pieds de hauteur ; le tout était couronné d'une coupole.

Dans le cours du XV^e siècle les 12 pierres disparurent et la mausolée fut restauré plusieurs fois. En 1560, Mohammed, pacha de Jérusalem, fit murer les 4 arceaux, et beaucoup plus tard, en 1841, un millionnaire anglais obtint à prix d'argent le droit pour les Juifs d'entrer dans le Tombeau, et il fit bâtir, devant l'antique édicule, un vestibule carré. C'est ainsi que le monument élevé par Jacob a dans le cours des âges pris l'aspect que notre gravure reproduit.

A quelques minutes du Tombeau de Rachel, en remontant vers Jérusalem, on voit un vaste champ couvert d'innombrables petits cailloux, qui a toujours intrigué les Arabes et qui leur a fourni le sujet d'une de ces légendes morales dont l'imagination orientale est si avide.

Un jour racontent-ils, Jésus passait sur le chemin, au bord du champ où un homme semait des pois chiches.

« Que sèmes-tu là, mon ami ? » aurait demandé le Seigneur.

— Des pierres, avait répondu le semeur.

— Ce que l'homme sème, il le récolte, reprit le Maître ; tu sèmes des pierres, tu récolteras des pierres. »

Au temps de la récolte, quand l'homme vint à son champ, il n'y trouva que des pois pétrifiés. Depuis lors, le *Champ des pois chiches* rappelle au passant quel châtement attend le mensonge.

Dans le même champ a germé une autre parabole ; celle-ci condamne la dureté du cœur.

La Très Sainte Vierge, un jour que la pauvreté était grande au logis et que la faim s'y faisait sentir, aurait été demander au propriétaire du champ une poignée de pois chiches pour s'en nourrir. L'impie la lui refusa et son champ ne produisit plus que des pierres, juste châtement de la cruauté de son maître.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

Tertiaires Martyrs

NOTRE *Revue* a plusieurs fois rappelé le souvenir des martyrs franciscains, massacrés en 1900 par les Boxeurs, parmi lesquels se trouvaient deux religieux français, le R. P. Théodoric Balat et le Fr. André Bauer (1).

Les procès informatifs en vue de leur béatification se poursuivent activement à Rome et en Chine, où deux Vice-postulateurs ont été envoyés, avec mission de recueillir dans les différents vicariats les documents authentiques.

L'un de ces procès, celui du Vicariat du Chansi Septentrional, auquel appartenait notre vénéré Frère André, a déjà été envoyé à Rome, et on l'a présenté à la Sacrée Congrégation qui a bien voulu en prendre connaissance. Son Eminence le Cardinal Ferrata a été nommé Ponent de la cause.

Le Père Postulateur nous informe que les documents déjà recueillis sont des plus péremptoires et des plus décisifs pour démontrer le martyre.

Nos lecteurs pourront d'ailleurs en juger par deux relations que nous devons à l'obligeance de l'un des Vice-Postulateurs, le R. P. Barnabé Nanetti, O. F. M. et que nous sommes heureux de publier.

S'ils sont émus par cette lecture, ils ne manqueront pas de prier Dieu pour le succès de cette Cause qui intéresse notre Province

(1) Le récit de leur vie et de leur martyre est en vente à la Maison Sainte-Elisabeth.

franciscaine en même temps que tout l'Ordre. Ils peuvent même y contribuer en nous envoyant la relation des grâces, faveurs et guérisons dont ils pourraient être l'objet ou qu'ils sauraient avoir été obtenues par l'intercession du Frère André Bauer en particulier, ou des autres martyrs massacrés avec lui.

LA FAMILLE KAO

 E fut un bel exemple de force chrétienne que donna la famille de Pierre Kao. Sa femme Agathe, fervente tertiaire, fut une héroïne comparable aux mères de l'antique Eglise, elle qui résista avec énergie aux dangers pressants et aux menaces des Boxeurs, repoussa avec mépris les propositions d'apostasie qui lui furent faites, exhorta les siens à rester fermes dans la confession du Christ et les anima tellement par son courage, que tous triomphèrent de l'ennemi du salut, et confirmèrent leur foi par l'effusion de leur sang.

Cette famille habitait seule parmi les païens au milieu des montagnes occidentales du Vicariat du Chansi Septentrional, dans le pays de Tan-Kia-ha-ta, Sous-préfecture de Nin-Sian. Les deux époux vivaient paisiblement dans l'accomplissement exact de leurs devoirs de chrétiens, élevant leurs enfants dans la piété et la sainte crainte de Dieu ; leurs exemples plus encore que leurs paroles étaient un encouragement au bien pour tout leur entourage et causaient de l'admiration aux païens eux-mêmes.

Lorsqu'e s'élevèrent les troubles et que le sang des chrétiens commença de couler, notre courageuse tertiaire, Agathe, bien loin de s'en effrayer, se réjouit au contraire dans l'espérance qu'elle conçut dès lors de pouvoir, elle aussi, verser son sang pour Jésus-Christ. Aussi la vit-on redoubler de ferveur et de bonnes œuvres pour s'en rendre digne. Elle exhortait son mari qui semblait moins brave qu'elle, à ne pas faiblir, à ne pas abandonner le pays quoi qu'il pût arriver. Elle fit si bien qu'elle enflamma son mari et ses enfants du même désir ardent de mourir martyrs. Leurs voisins païens, qui n'avaient jamais eu avec eux le moindre sujet de querelle, qui au contraire avaient toujours été les admirateurs des vertus de Pierre

et de sa femme, mus par les sentiments humains d'une charnelle compassion leur conseillèrent amicalement d'apostasier pour éviter la cruauté des Boxeurs et de sauver ainsi leur vie, mais en vain. La tentation souvent renouvelée échoua toujours contre un « NON » résolu. — « Comment pourrions-nous renier nos croyances, répondaient ces fiers chrétiens, vous ignorez donc que notre plus cher désir, notre plus grande gloire serait de mourir pour notre foi ! » — Lorsqu'on apprit que les Boxeurs gagnaient le pays, un proche voisin de Pierre, craignant que ses biens ne souffrissent d'un voisinage aussi compromettant vint le trouver, le suppliant d'apostasier ou bien de s'éloigner, lui et les siens, de cette maison. Pierre répondit : « Si c'est pour tes biens que tu crains, je te prie de te calmer ; j'aurai soin de prévenir l'erreur. Mais pour apostasier, jamais, tu te fatigues inutilement à vouloir me persuader. » Puis sortant lestement dans la cour, il prit deux morceaux de bois qu'il lia en forme de croix, et qu'il fixa sur le portique de son enclos, à la vue de tout le peuple ; après quoi il appela le païen auprès de lui : « Vois cette croix, lui dit-il, si maintenant les Boxeurs viennent, ils ne s'y méprendront pas ; ils sauront à ce signe distinguer la maison du chrétien de la tienne ; va donc en paix ; tu seras sain et sauf. . . »

Plusieurs jours s'écoulèrent dans l'attente, pendant lesquels la pieuse famille se tint assemblée pour prier en commun et à haute voix, faire le chemin de la Croix, réciter le Rosaire et leurs autres prières. Déjà elle semblait enivrée d'une céleste joie ; elle ne craignait plus rien. Enfin le jour tant désiré arriva. . . Ce fut par un beau matin des premiers jours de juillet que les Boxeurs s'assemblèrent tumultuairement pour venir assaillir ces fervents chrétiens. — Dès que la nouvelle en fut parvenue dans le pays, quelques amis païens coururent encore chez Pierre, le suppliant une dernière fois de se rendre à leurs désirs : « Mais quand je vous dis que je n'ai pas peur et que je ne veux ni l'apostasie ni la fuite », répondit le généreux chrétien. Comme il achevait cette énergique réponse, sa femme qui avait tout entendu entra vivement dans la chambre ; elle tenait étroitement serré contre son cœur un crucifix. « Voici mon Dieu crucifié pour moi, s'écria-t-elle en le montrant aux païens, et je veux mourir pour Lui. Oui, nous voulons tous mourir pour Lui, le martyr est pour nous une grâce de choix, il nous ouvre le ciel ! » L'intrépidité et la force souveraine de notre ter-

tiaire déconcertèrent les païens, ils comprirent qu'il était inutile d'insister davantage ; aussi se retirèrent-ils sur le champ, murmurant contre le goût absurde de ces chrétiens qui préféraient la mort à la vie.

Les Boxeurs arrivèrent ; ils aperçurent bien vite la croix qui surmontait le mur de clôture et rapidement ils envahirent la maison où la pieuse famille les attendait dans la prière. Au milieu du tumulte la grand'mère, on ne sait comment, parvint à s'évader emportant dans ses bras un de ses petits-fils âgé de trois ans. Son fils Pierre s'en étant aperçu sortit pour l'arrêter. Sa femme le voyant partir crut qu'il s'enfuyait, car elle n'avait pas remarqué la disparition de sa belle-mère. Aussi courant derrière lui, elle l'arrêta lui disant : « Eh bien, tu fuis ? Veux-tu donc apostasier ! » — Cependant les Boxeurs avaient déjà envahi la cour de la maison et ils amoncelaient de la paille et du bois à la porte d'entrée. Ils y mirent le feu... A cette vue les deux époux tombèrent à genoux en murmurant une dernière prière... L'épaisse fumée qui se dégageait de l'incendie ne tarda pas à les suffoquer et leurs cadavres furent réduits en cendres, tandis que leurs âmes généreuses, à tout jamais affranchies des angoisses de cette vie, recevaient la récompense promise par Jésus Notre Seigneur, à ses fidèles témoins.

Restait toutefois la fille aînée, âgée de 18 ans, qui, à l'insu des Boxeurs s'était enfuie de la chambre avec ses trois petits frères. Les pauvres enfants plus morts que vifs se tenaient blottis au fond d'une petite grotte, non loin de la cour ; ils furent découverts presque aussitôt. Les Boxeurs défoncèrent la caverne et ensevelirent sous ses débris les cadavres broyés de leurs innocentes victimes.

Tae-Yuen-fu, 23 octobre 1910.

FR. BARNABÉ NANETTI,
O. F. M.
Vice-postulateur



Credo



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PERE JOSEPH DENIS

(Suite)

COMMISSAIRE-PROVINCIAL DE LA MISSION

L'ANNÉE suivante 1703, l'église des Récollets de Québec s'ouvrit de nouveau pour donner la sépulture à leur syndic, M. de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France. M. de Callières mourut le 26 mai, et comme son prédécesseur, M. de Frontenac, il voulut reposer dans l'église des Récollets, avec lesquels sa qualité de syndic, protecteur et père temporel, lui créait des liens de famille. Un mois après, le mardi, 26 juin, un service solennel eut lieu chez les Récollets en présence des hauts dignitaires de la colonie, et son éloge funèbre y fut prononcé par le Père Gélase de Champy, gardien du couvent, auquel le Père Joseph, commissaire, avait délégué cet honneur, qui lui revenait. (1) Peut-être la situation délicate où les démêlés de Montréal avaient peu d'années auparavant placé le Père Joseph et M. de Callières devant le public, ne fut-elle pas étrangère à la dévolution de l'oraison funèbre au gardien. Charlevoix nous trace de M. de

(1) Le texte de l'éloge funèbre est à la Bibliothèque Nationale de Paris. Manuscrits français. Nouvelles acquisitions. N° 1827, fol. 81. — L'abbé Bois nous apprend, dans ses notes manuscrites, que l'éloge fut prononcé par le Père Gélase.

Callières ce portrait : « Sans posséder le brillant de son prédécesseur [M. de Frontenac], il en avait tout le solide, des vues droites et désintéressés, il était sans préjugé et sans passion, une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur que le flegme savait modérer et rendre utile, un grand sens, beaucoup de probité et d'honneur, une pénétration d'esprit à laquelle une grande application et une longue expérience avaient ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumières : il avait pris, dès les commencements, un grand empire sur les sauvages, qui le connaissaient exact à tenir sa parole et ferme à vouloir qu'on lui gardât celles qu'on lui avait données. » (1) La postérité a ratifié ce jugement. M. de Callières, écrit l'abbé Ferland, laissa la réputation d'un vaillant général, d'un homme intègre, et d'un véritable ami du pays, où il avait passé une partie de sa vie. (2)

À l'automne de cette année 1703, le Père Joseph fit la visite du couvent des Trois-Rivières — et probablement aussi celle du couvent de Montréal. Il trouva l'établissement de Trois-Rivières en bonne voie d'achèvement, sous la direction du Père Luc Filiastre, qui était alors, en même temps que supérieur, curé de la paroisse. Au cours de cette visite, le Père Joseph assista, en qualité de témoin, à une enquête conduite par l'abbé Geoffroy, grand-vicaire de Mgr de Saint Vallier, sur des guérisons miraculeuses attribuées au Frère Didace. Il signa au procès-verbal de l'enquête, le 24 septembre. (3) Le 2 novembre, de retour à Québec, il fait authentifier cette pièce par M. Charles Glandelet, autre vicaire général. (4)

L'année suivante 1704, nouvelle visite aux Trois-Rivières au mois d'août, où il est encore témoin à une enquête similaire, également terminée par un procès-verbal en bonne et due forme. (5)

Le terme de commissaire provincial du Père Denis expira en 1705, alors qu'il fut remplacé par le Père Apollinaire Luteau. Le Père Denis redevint simple religieux et missionnaire. On le voit en cette qualité accomplir les fonctions du ministère dans les paroisses

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, éd. in-4°. T. II, chap. XVII, p. 239.

(2) *Cours d'histoire*, II, p. 347.

(3) *Actes du Frère Didace*.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

de la rive sud, au Cap Saint-Ignace et à Saint-Michel à l'automne de 1707. (1)

En juillet de cette année il était à Québec, fort providentielle-ment, pour ouvrir les portes du ciel à un moribond. Le fait, des plus merveilleux, mérite que nous le rapportions dans tous ses détails. Nous en empruntons le récit à la Mère Juchereau de Saint-Ignace, de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui l'a soigneusement consigné dans les annales de la maison.

« Dans le mois de juillet de cette année 1707, écrit-elle, un jeune homme mourut à notre service d'une manière qui nous fit admirer la conduite de Dieu sur luy et la protection de la très Ste Vierge. C'étoit un soldat qui avoit été commandé pour aller au Mississipi, et qui ne pouvant se résoudre à partir pour ce pais là, avoit déserté. Un officier considérable qui avoit été son capitaine et qui l'aimoit, ayant sçu cela, nous l'adressa et écrivit à notre Mère Supérieure pour la prier de le cacher et d'en avoir soin jusqu'à ce qu'il eût accommodé son affaire ; son nom de guerre étoit la Croix, mais pour le déguiser nous l'appelâmes la Plante, et comme personne ne le poursuivoit nous le fîmes travailler avec nos jardiniers ; il demeura deux ans chez nous sans inquiétude, et nous en étions fort contentes ; il étoit sage, bien dévot à la très Ste Vierge et fort exact à s'approcher souvent des sacrements. Pour n'être point vû dans la ville il alloit trouver son confesseur dès trois heures du matin ; il communiait de sa main, et il entendoit ordinairement la Sainte Messe dans un endroit secret. Il tomba malade d'une pleurésie, et on n'osa le porter à l'hospital, de peur qu'il n'y fut reconnu : ainsy on le laissa dans la chambre des jardiniers, et la mère Supérieure nomma deux religieuses pour en avoir soin. M. le Médecin le jugea en danger. On luy fit administrer la nuit les derniers sacrements par le Chapelain des pauvres. Les R^{mes} qui le soignoient remarquèrent que depuis qu'il les eût reçûs il étoit extrêmement triste ; cela leur fit craindre qu'il n'eût quelque peine de conscience : elles lui demandèrent plusieurs fois s'il vouloit parler à quelque Prêtre, qu'on lui feroit venir celuy qu'il souhaiteroit, il répondoit toujours qu'il n'avoit rien à dire, et il tenoit ses yeux fixement arrêtez sur une image de la Sainte Vierge qu'il avoit fait mettre au pied de son lit.

(1) Registres de ces paroisses.

Il récitait tous les jours son office et continua cette dévotion même pendant sa maladie, assurant les R^{es} qui le servoient qu'il n'y avoit jamais manqué depuis l'âge de huit ans ; en effet il le sçavoit par cœur. Son mal devenant toujours plus violent, il entra dans un furieux délire, et après une agitation terrible, il perdit tout à fait la parole et la connaissance, et tomba dans une très cruelle agonie ; il y paroissoit si tourmenté qu'il auroit fait trembler les plus hardis. Les deux veilles luy firent les prières accoutumées, et voyant que ses frayeurs redoubloient, une d'elles eût la pensée de mettre sur le cœur de ce moribond une petite boîte dans laquelle étoit une de ses Ste^s Vierges du père Yvan, afin que la Mère de Dieu voulut bien calmer les inquiétudes où étoit ce pauvre garçon ; cette petite boîte demeura toujours dans l'endroit où on l'avoit mise, malgré les efforts que les convulsions faisoient faire à cet agonisant. Peu de temps après il revint à luy, et dit d'un fort bon sens qu'il avoit mérité l'enfer, qu'il étoit tout prêt à y être jetté par les diables qui le tourmentoient effroyablement, mais que la très Ste Vierge sa bonne mère avoit obtenu que son jugement fût différé pour luy donner le temps de se confesser, il se tourna vers un des deux jardiniers qui étoient là, et luy dit avec empressement de luy aller promptement chercher le père, le père, sans pouvoir trouver le nom de celui qu'il demandoit. On luy nomma tous les Religieux dont on se souvint alors, il répondoit toujours que ce n'étoit pas celui là, et il disoit avec chagrin : dépêchez-vous, le terme est court. Enfin ne pouvant deviner qui il vouloit, les Religieuses eurent recours à Saint Joseph, et en dirent les litanies, afin qu'il fit trouver à ce malade le nom du prêtre dont il avoit besoin ; elles n'eurent pas plutôt nommé Saint Joseph, qu'il s'écria : le voilà, c'est le père Joseph. On luy demanda si c'étoit le père Joseph Recolet, il dit qu'ouy, et on envoya en grand'hâte le chercher. Quelque diligence que l'on pût faire, notre malade trouvoit qu'il tardoit beaucoup à venir, et il disoit d'une voix lamentable : qu'il vienne donc vite ! le temps que l'on m'a accordé se passe, ah ! que le terme est court ! Il étoit environ onze heures et demye du soir. Le père Joseph arriva et aussy tôt qu'il fut entré le malade pria toutes les personnes qui étoient là de sortir ; il fit une confession générale depuis l'âge de sept ans dans l'espace d'une demye heure, puis il demanda le Saint Viatique, que le père luy apporta par dedans la maison. Un nouvel inconvénient

nous fit croire que le démon étoit bien enragé contre le salut de ce pauvre homme, et qu'il faisoit son possible pour détourner tous les secours spirituels qui pouvoient luy être utiles, car la clef du tabernacle qui est ordinairement la nuit dans le banc de la supérieure au chœur, ne s'y trouva point ; on la chercha en vain de tous côtés fort longtemps, jusqu'à ce qu'après avoir fait quelques prières à la Sainte Vierge pour qu'elle fit sçavoir où elle étoit, une Religieuse alla porter sa main dans une mâne pleine d'ornemens qui étoit dans la sacristie, et la trouva au milieu, sans que personne avoüât l'avoir mise en cet endroit. Le malade communia avec beaucoup de contrition, de dévotion et de reconnaissance. Après que l'on eût resserré le Saint-Sacrement, le père qui le luy avoit administré retourna au jardin pour assister son pénitent ; il luy fit de nouveau toutes les prières des agonizans, auxquelles ce malade répondit avec toute la présence d'esprit possible. Le père luy proposa ensuite de luy lire la passion de Notre Seigneur : il témoigna que cela luy feroit plaisir ; il l'écouta avec une grande attention, et lorsque l'on dit ces paroles : *Jésus ayant pris de ce vinaigre, dit : tout est accompli : et baissant la tête il rendit l'esprit*, notre malade expira doucement, après avoir donné plusieurs marques de ses bons sentimens et de sa confiance en Dieu. Il n'étoit guères plus d'une heure après minuit, le jour de la fête de Saint Alexis. Comme cet homme avoit vécu caché chez nous, on ne l'exposa point dans l'église, mais deux R^{mes} allèrent d'heure en heure se relever pendant la journée, pour prier Dieu auprès de luy, et le soir toute la Communauté se transporta au jardin pour accompagner le corps, que l'on passa dans le cimetière des pauvres, et les R^{mes} rangées dans l'allée que nous appelons des morts, chantèrent toutes les prières de l'enterrement pendant que le Chapelain de l'hospital en faisoit la cérémonie. Nous restâmes bien consolées de sa mort par le récit que nous en firent celles qui l'avoient soigné, et par ce que nous en dit aussi le Rérérend Père qui l'avoit assisté, qui nous assura que cet homme étoit perdu pour jamais sans la grâce que Dieu luy avoit faite par l'intercession de la très Ste Vierge. Ce grand bonheur luy arriva sans doute pour récompenser la fidélité avec laquelle il avoit récité tous les jours son office, cette Mère de Miséricorde ayant fourni en mille occasions à ses dévots des secours qu'ils n'osaient même attendre de sa bonté, tant elle est portée à

faire du bien aux hommes. Si elle fait de si grandes faveurs aux pécheurs pour de si petits services, que ne doivent point espérer d'elle les âmes pures qui l'honorent fidèlement et qui la servent avec amour et avec ferveur ? » (1)

(*A suivre.*)

FR. HUGOLIN, O. F. M.



L'objection d'Arthémise



« FIN, me direz-vous pourquoi vous ne voulez pas être tertiaire ? »

Il y a quatre ans, depuis que les vacances me ramènent dans la petite ville montagnarde de L... , que je reviens à la charge auprès de mon amie Arthémise. Elle est mon amie trois mois par an, mon amie de vacances ; jamais je n'ai pu la décider à venir passer quelques jours chez moi, où je pourrais lui rendre un peu des attentions dont elle me comble lorsque je suis auprès d'elle. Comme tous les habitants des lieux de villégiature, ses parents se font logeurs pendant la *saison*. C'est ainsi que je l'ai connue et nous n'avons pas tardé à nous lier d'amitié. J'ai dû menacer de ne plus revenir pour garder droit de payer ma pension, mais chaque année je suis attendue et l'on me réserve ma chambre, à côté de celle d'Arthémise, et loin du piano qui ne chôme guère d'avril à septembre.

Malgré son nom prétentieux, Arthémise est affable, douce, complaisante ; elle aime à s'effacer quand il n'est point question de sou-

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. — Annales manuscrites. Dans son édition de ces annales sous le nom d'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, l'abbé Latour a inséré cette histoire, mais avec plusieurs modifications, d'ailleurs sans grande importance.

lager une détresse ou de payer de sa personne ; elle est de mon âge, et je ne suis plus une jeune fille ; nous nous retrouvons chaque matin au sortir de l'église, où elle me devance, de longtemps je crois. Mais, me dit-elle, vous êtes ici pour vous reposer. Je goûte fort ce prétexte.

Nous faisons ensemble notre lecture spirituelle, et cette montagne qui n'a jamais quitté sa bourgade m'étonne et m'édifie par la candeur de sa foi et la sûreté de son sens chrétien. Nous sortons ensemble, et elle a toujours quelque but mystérieux qui détermine l'itinéraire : pauvre à visiter, malade à consoler, oratoire rustique à entretenir. La promenade d'ailleurs n'y perd point, car elle aime comme moi et connaît beaucoup mieux les sentiers où l'on s'attarde et les points de vue où le bon Dieu découvre un peu de sa puissance et de sa beauté.

Bref, Arthémise est la compagne idéale et les jours de pluie eux-mêmes passent aisément dans sa société, mais . . .

Il y a un mais. Cette belle médaille a, sinon un revers, du moins un défaut.

Arthémise n'aime pas le Tiers-Ordre, et ne veut pas être tertiaire !

Je l'ai cent fois entreprise, prise et reprise ; cent fois sollicitée, chapitrée, tourmentée. Elle reste inébranlable ; je crois que tout l'entêtement proverbial des montagnards s'est en elle concentré sur ce point-là.

Mais, lui ai-je dit cent fois, vous êtes d'avance la tertiaire parfaite ; le Tiers-Ordre ne vous demandera rien et vous donnera beaucoup. Vous allez à la messe chaque jour et vous y communiez ; vous dites le petit office, et cela c'est en somme le plus onéreux de la Règle ; je vous soupçonne de porter un cilice, le scapulaire ne vous fera pas peur !

Le Tiers-Ordre vous donnera son appui, des auxiliaires pour vos œuvres, sans compter les indulgences, dont vous êtes si avide. Votre dévouement, si grand qu'il soit, est actuellement isolé. Vous avez ici quelques tertiaires entreprenantes, le reste les suit ; quels accroissements pour votre zèle !

Elle m'écoute, parfois hoche la tête comme si elle se laissait entamer, puis avec sa douce obstination elle réplique : Je ne veux pas être tertiaire ; je n'aime pas le Tiers-Ordre.

Elle m'exaspère !

L'un après l'autre j'ai réfuté, démoli, retourné tous ses prétextes ; et elle ne cède pas. Elle doit avoir une raison, n'étant ni sotte, ni sur d'autres points sujette au parti pris. Jamais elle n'a voulu me la confier.

J'avoue qu'il y avait de la véhémence dans ma question : « Enfin ! me direz vous pourquoi ? » Nous étions assises sous bois, dans une clairière où il avait beaucoup de mousse, et elle en tressait une guirlande pour une Vierge nichée au creux d'un orme.

Elle leva sur moi son regard limpide où je lus son inquiétude de m'avoir causé une impatience. Mon sourire la rassura.

« Vous avez bien mérité de le savoir, amie, dit-elle non sans malice ; mais je crains de manquer à la charité.

—

— Eh bien ! Je ne veux pas être tertiaire, parce que les tertiaires sont les plus méchantes langues de la paroisse.

Vous comprenez, ajouta-t-elle. J'ai assez d'autres défauts de vieille fille, sans prendre encore celui-là. Quoi ! vous riez ? »

Je riais, il est vrai, et de bon cœur. C'était cela, la raison d'Arthémise !

« Ah ! cachottière ! Voilà le secret que vous me taisez depuis quatre ans ! la peur de devenir mauvaise langue !

Vraiment ? ces chères sœurs sont les plus mau . . .

— Chut ! si l'on vous entendait ! . . .

— Mais, pauvre ! Pourquoi ne renoncez-vous pas au christianisme ? Eh oui ! il y a des chrétiens qui sont d'affreux scélérats. Pourquoi n'abandonnez-vous pas les sacrements ? Eh oui ! n'y a-t-il pas beaucoup d'indignes qui en abusent ?

Le mal est partout, chère amie, et il n'empêche pas les bonnes choses d'être bonnes. Vous êtes bonne, vous ! et cependant votre examen de conscience vous montre bien des défauts, bien des misères jusque dans vos meilleures œuvres, n'est-il pas vrai ?

Et puis, n'exagérez-vous pas ? Sont-elles vraiment les pires ? N'est-ce point simplement parce qu'elles sont relativement meilleures que le commun des femmes pieuses que ce vilain défaut est plus laid en elles ? C'est la tache sur la robe claire qu'on n'aurait pas remarquée sur un vieux jupon.

Ne seraient-elles pas bien plus méchantes si elles n'étaient tertiaires ? N'avez-vous pas remarqué les efforts que fait Lucienne

(Lucienne est sœur d'Arthémise) pour être d'égale humeur depuis qu'elle a pris l'habit du Tiers-Ordre ? Je suppose qu'il en est de même des autres. Ne m'avez-vous pas dit vous-même que depuis la dernière visite Maria C... était méconnaissable ?

Oui, vous exagérez, Arthémise. Telles et telles, les demoiselles B, Madame X, sa belle-sœur, et d'autres, qui sont tertiaires, ne sont-elles pas charitables et indulgentes à merveille ?

Enfin, toutes ne sont-elles pas admirablement dévouées aux œuvres ? Qui, dans votre petite ville de cinq mille âmes, qui soutient l'ouvroir, le dispensaire, le fourneau économique, le bureau de placement et tout le reste, sinon la Fraternité ?

C'est mal raisonné, Arthémise, et je vous vois confuse de n'avoir pas compris que les défauts des tertiaires ne proviennent pas de ce qu'elles sont du Tiers-Ordre, mais de ce qu'elles portent comme les autres le poids du péché d'Adam. Peut-être ne profitent-elles pas toutes assez généreusement et des conseils que leur donne la Règle, et des grâces qu'elle met à leur disposition ; peut-être n'ont-elles pas toutes encore en plénitude l'esprit de leur état.

Mais c'est affaire de bonne volonté et de patience ; et qui sait combien l'exemple d'âmes comme la vôtre, si elles ne restaient hors du Tiers-Ordre par un vain préjugé, pourrait aider les autres à réaliser l'idéal de leur profession ?

Soyez tertiaire, Arthémise, afin qu'il y ait au moins une bonne langue dans la Fraternité et que son exemple corrige les autres...

— Oh ! dit-elle, vous devenez malicieuse !

V.-M.



NECROLOGIE

Montréal. -- Fraternité Saint-François d'Assise. --
M. Alfred Lord.

— M. Elzéar Pérusse, en religion Fr Bernard, décédé le 23 novembre à l'âge de 73 ans après 16 ans de profession.

— M. Narcisse Paquette, en religion Fr Joseph, décédé le 8 novembre après 17 de profession.

— Fraternité N.-D. des Anges. — Mde Léonard Dudevain,

en religion Sr Elisabeth, décédée en octobre, après 13 années de profession.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Stanislas Lefebvre, née Julie Legault, Sr Marie Madeleine, décédée le 19 novembre à l'âge de 62 ans dans sa 2^e année de profession.

— Mde Damase Chartrand, décédée après 7 ans de profession.

Fraternité de Saint-Antoine de Padoue. — Mde François Labelle, née M. Sophie McKercher, décédée le 14 novembre à l'âge de 69 ans après 23 ans de profession.

Elle donna les plus beaux exemples d'édification aux tertiaires qui l'ont connue par sa grande fidélité à la règle du Tiers-Ordre et son assiduité à toutes les assemblées. Elle fut bonne épouse et mère dévouée, enseignant à sa nombreuse famille à pratiquer la vertu. Dieu la récompensa en appelant à la vie religieuse quatre de ses filles.

— M. Alexandre Perrin, ecclésiastique de Montréal.

Ce jeune homme était tertiaire isolé : il est décédé le 1^{er} novembre dans la 23^e année de son âge ; il devait être ordonné prêtre en décembre. Il a été un véritable enfant de Saint François par son amour pour la pauvreté et son détachement de toutes choses. Il est mort d'ailleurs comme il avait vécu, en prédestiné ; pendant une longue maladie qui a duré neuf mois entiers il n'a cessé de prier et de se résigner. C'est en prononçant les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph qu'il expirait le jour de la Toussaint sans une minute d'agonie.

— Mde Marie Albina Langevin, épouse de Jos. Drolet, décédée le 30 octobre tertiaire isolée.

Québec. — Mlle Maria Langlais, décédée le 20 novembre 1910 à l'âge de 40 ans après 5 ans de profession.

Mlle Langlais s'est pieusement éteinte dans la nuit du 20 novembre, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a sanctifiée par la plus édifiante résignation. Dieu l'avait douée de dons remarquables de l'esprit et du cœur. Elle a su en user généreusement pour le bonheur des siens, dans un oubli entier d'elle-même. Mlle Langlais était la sœur du Révérend Père E. A. Langlais, supérieur des Pères Dominicains de Québec.

Fraternité Saint-Sauveur. — M. Rémi Bertrand, en religion Fr Frédéric, décédé le 30 novembre 1910 à l'âge de 67 ans après 15 ans de profession.

— Mde Thomas Michel, née Sophie Vézina, en religion Sr Sophie, décédée le 3 décembre 1910 à l'âge de 86 ans après 16 ans de profession.

— Mde Edouard Galarneau, née Angèle Desroches, en religion Sr Sainte-Claire, décédé à Beauport, le 18 novembre 1910 à l'âge de 73 ans, après 13 ans de profession.

Sainte-Ursule. — Mde Vve Louis Boulé, née Hedwige Cloutier, en religion Sr Saint-Félix de Valois, décédée le 17 octobre à l'âge de 81 ans après plusieurs années de profession. Deux de ses fils sont prêtres.

Saint-Chrysostome. — Mde Germain Crête, en religion Sr Marie, décédée le 14 novembre à l'âge de 78 ans après 13 ans de profession.

Contre-cœur. — Mde Dr. l'étréault, née Marie Gervais, décédée le 29 mai.

— Mde Fr. X. Gervais, née Adélaïde Giard, décédée le 23 août.

— M. Thomas Handfield, décédée le 27 novembre.

— Mlle Hippolyte Gendron, née Léna Vicaux, décédée le 7 octobre après 8 ans de profession.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à la Sainte Vierge, à Saint François, à Saint Antoine de Padoue, et aux âmes du Purgatoire pour grande faveur obtenue avec promesse de publier dans la *Revue*. Une novice. R. K. — Remerciements à Saint François pour grâce obtenue après une neuvaine. — Action de grâces à Saint François pour faveur obtenue avec promesse de publier. S. F. Tertiaire. — Remerciement à Saint Antoine pub. prom. Abonnée. — Remerciements à Saint Pascal Bayton. M. B. S. tertiaire. — Remerciement à Notre Dame du Cap et à Saint Antoine de Padoue pour guérison instantanée d'une personne de 65 ans qui depuis 5 ans souffrait de faiblesse générale. D. B. tertiaire. — Remerciements au bon frère Didace pour guérison obtenue le huitième jour d'une neuvaine. D. J. G. Sainte-Cunégonde. — Remerciement à la bonne Sainte Anne et à Saint Antoine pour soulagement de mon mari dans une longue maladie. Tertiaire.

Québec. — Action de grâces à Saint Antoine pour règlement d'affaires importantes.

Saint-Hyacinthe. — Remerciements à Saint Pascal. Tertiaire abonnée.

Saint-Prosper. — Remerciements au Bon Frère Didace. Ph. G. tertiaire.

Saint-Martin de Laval. — Remerciements à la Sainte Famille ainsi qu'à Saint François et Saint Antoine pour faveur promptement obtenue. M. C. Tertiaire.

Lacadie. — Remerciements à Saint Joseph et à Saint Antoine pour faveur obtenue. Dame J. H. F. abonnée.

Fall River-Mass. — Remerciement à Saint Antoine qui m'a obtenu diverses faveurs. Messe et publication promises Ang. B. tertiaire.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 25. — Pécheurs, 56. — Indifférents, 25. — Ivrognes, 34. — Premières communions, 62. — Vocations, 26. — Grâces d'état, 25. — Grâces spirituelles, 33. — Grâces temporelles, 44. — Familles accord, 22. — Familles-santé, 20. — Familles-prospérité, 19. — Enfants, 31. — Jeunes gens, 30. — Jeunes filles, 25. — Mariages, 5. — Positions, 22. — Objets perdus, 17. — Malades, 79. — Défunts, 53. — Examens, 5. — Spéciales, 22.